

COMPTE-RENDU BUREAU EXECUTIF 8 mars 2006

Participants : M. Mamadou N'DOYE – Président, M. Gabriel COHN BENDIT – Secrétaire, M. Roland DAVAL – Secrétaire adjoint,

Invités : M. Jacques STIRNEMANN, M.(du GREF), M. Renaud MONTIGNY, **Mme Raymondine.....** et Melle Suvi MELLAVUO (Programme conjoint pour la promotion de l'éducation de base à Madagascar)

Excusés : M. Frédérick CHADEAU, Mme Brigitte FIELD, M. Arnaud HURE , M. Xavier GODINOT.

Gaby, merci de compléter.

RENCONTRE ANNUELLE ET ASSEMBLEE GENERALE – 21 mars 2006:

Le rapport moral sera présenté oralement par le Président lors de l'Assemblée générale.

Le rapport d'activité sera rédigé et présenté par le Secrétaire général. Il en va de même pour le rapport financier qui doit également intégrer les financements gérés par le REPTA pour le compte de projets.

Ces deux rapports seront présents sur le site Web du REPTA d'ici à une semaine, et les membres en seront informés.

Un débat d'orientation suivra ceux sur les rapports annuels et s'attachera à confirmer que le projet du REPTA reste centré sur des actions en direction des exclus du système éducatif. Le soutien à des projets d' « Ecoles non formelles » est bien sûr possible mais avec l'accord des autorités concernées (en règle générale les collectivités locales) des pays.

Une partie de l'Assemblée générale sera également consacrée à un débat sur des modifications statutaires :

- élargissement du Bureau exécutif ;
- changement de siège social ;
- suppression de l'adhésion directe de personnes physiques, une Association des Amis du REPTA étant créée à cet effet¹.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale est donc ainsi arrêté :

¹ Une réunion de constitution de l'Association des Amis du REPTA est prévue le 21 mars 2006 à 9 heures, avant l'ouverture de l'Assemblée générale du REPTA.

- Ouverture des travaux par le Président.
- Rapport moral et rapport d'activité.
- Rapport financier.
- Débat et votes sur les rapports.
- Débat d'orientation.
- Modifications statutaires.
- Elections au Bureau Exécutif.
- Questions diverses.

Le Secrétaire général continue à prendre les contacts nécessaires pour les deux tables rondes de la Rencontre Annuelle.

RENCONTRES FRANCO – AFRICAINES / OUAGADOUGOU – Septembre 2006:

Même s'il apparaît difficile de trouver des financements, des démarches sont d'ores et déjà à entreprendre (MAE, Conseils Régionaux, Francophonie, UNESCO, ...) pour maintenir comme prévu les Rencontres Franco-Africaines en septembre 2006 à Ouagadougou. Un point sera fait à l'AG sur cette proposition.

Gabriel COHN BENDIT doit rédiger rapidement une note de présentation du projet permettant de solliciter des financements.

Ce point devra être repris à l'occasion de la prochaine réunion du Bureau pour travailler sur les contenus et l'organisation.

QUESTIONS DIVERSES :

1 – Alpha B – TV :

Renaud MONTIGNY présente le projet de création de cette chaîne de télévision internationale, projet qui, entre autres, veut donner envie à ses téléspectateurs d'aller plus loin en matière d'éducation et de s'alphabétiser.

S'agissant d'une chaîne ne dégagant pas de profits, une fondation internationale a été créée et la recherche de partenaires financiers est en cours (besoin annuel :30 millions d'euros).

Le Président de la chaîne est Anglais et son Vice président Mauritanien.

Elle sera animée par une équipe francophone et arabophone pour démarrer.

La chaîne veut avoir un rôle d'information et d'incitation et se donne pour ligne éditoriale :

- Des programmes courts et didactiques de 5 à 7 mn, privilégiant comme support l'utilisation du conte ; une télévision ressource à disposition de médiateurs pédagogiques avec des rendez-vous systématiques à des heures précises et des programmes récurrents.
- Des programmes traitant plus globalement du développement humain (approche transversale, interviews d'invités, récits de vie, proverbes, thème de la santé, ...).
- Un « habillage d'antenne » avec LE MOT – L'ECRITURE et LA LECTURE.

La chaîne pourra être une caisse de résonance de projets tels que ceux promus et initiés par le REPTA.

2 - Programme conjoint pour la promotion de l'éducation de base à Madagascar :

Ce programme conjoint Madagascar – Système des Nations Unies pour la Promotion de l'éducation de base de tous les enfants malgaches, s'est inscrit dans le suivi du Forum de Dakar et a démarré en 2001. Il dépend, à Madagascar, du Ministère de la Population.

Voulant « Faire de l'Education pour tous une réalité », il s'adresse prioritairement aux jeunes de 12 à 17 ans et s'appuie sur 3 méthodes d'apprentissage :

- Alphabétisation Fonctionnelle Intensive pour le Développement (AFI-D) proposant une alphabétisation de base en 48 jours et 36 jours de formation complémentaire donnant aux apprenants une capacité à peu près équivalente à un niveau de 3^{ème} /4^{ème} année d'étude de l'Ecole fondamentale (pour les 17 ans et plus).
- Action Scolaire d'Appoint pour Malgache Adolescent (ASAMA) proposant un rattrapage scolaire intensif de 10 mois amenant des jeunes non scolarisés ou précocement déscolarisés à se présenter à l'examen de fin du primaire (pour les 12 – 17 ans).
- Méthode d'apprentissage de la lecture et de l'écriture (Ambohitsorata) amenant des enfants et des adolescents à la maîtrise de ces pratiques après 3 mois (à partir de 8 ans et plus).

Le programme est entré dans une seconde phase 2005 – 2009 et recherche des partenaires pour renforcer son action, la demande étant très importante et les moyens actuels insuffisants.

Une présentation de ce programme sera faite lors de l'Assemblée générale du REPTA. Il est suggéré aux représentantes du programme de prendre des contacts pour en faire sa présentation à l'occasion des Rencontres Franco-Malgaches de la Coopération décentralisée de mai 2006 à Madagascar.

Roland DAVAL
Secrétaire adjoint